

CHEMIN DE FER DE L'ISLE SUR SORGUE A VAUCLUSE

Le 14 avril courant, le Conseil Général de Vaucluse a concédé pour 99 ans la construction d'un chemin de fer, à traction à vapeur, de la station de L'Isle sur Sorgue à Vaucluse, ce qui reliera à la station de L'Isle, 22 usines existantes dans un parcours de 7 kilomètres 1/2. Ces 22 usines utilisent une force motrice totale d'environ 300 chevaux de force, produite par les eaux de la source de Vaucluse. Il reste environ sur ce parcours environ 1500 chevaux de force inoccupés. Les usines actuellement existantes présentent un trafic annuel aller et retour d'environ 60 000 tonnes, provoquant jusqu'à ce jour, une dépense d'environ Fr. 114 000.

Cette dépense, par les trafics qui vont être établis sur cette voie ferrée sera réduite à..... Fr. 57 000.

Les voyageurs, malgré un bien minime trafic, produiront environ..... Fr. 13 000.

Produit total assuré au début..... Fr. 70 000.

Les frais d'établissement de ce chemin de fer, relativement économique, en y comprenant les frais d'achats des terrains, ne dépasseront pas Fr. 500 000

Les frais d'exploitation de toutes natures, en y comprenant ceux du personnel, de l'entretien, du matériel, de son usure, etc. coûteront annuellement..... Fr. 20 000. Il restera donc environ 10 % du capital..... Fr. 50 000, dont 8% pour intérêt et dividende et 2% pour entretien.

Du jour où cette voie fonctionnera, les 1 500 chevaux de force inoccupés fixeront l'attention de nombreuses industries qui viendront les utiliser et la voie ferrée verra doubler on peut même dire tripler, le trafic en peu d'années, la cherté croissante des houilles en est le sûr garant.

Indépendamment de 1500 chevaux de force inactive, on pourrait encore créer de nouvelles chutes sur le parcours de la rivière et ce serait peu dire que d'évaluer à un total de 2000 chevaux de force que l'on pourrait acquérir à des conditions très avantageuses en s'y prenant avant que le chemin de fer fonctionne. Les 1 500 chevaux de force inoccupés sur le parcours de cette rivière représentent une consommation annuelle de houille de n°3 par heure et par force de cheval, soit 3x12 heures x 300 jours x 1500 chevaux, soit un total de 16 200 Tonnes qui au bas prix de Fr. 30 la tonne une économie de Fr 486 000 par an, de combustible seulement, sans compter le coût des machines et du personnel préposé à leur entretien, au profit des industries qui viendront utiliser ces chutes.

La vallée de Vaucluse est une des plus remarquables beautés naturelles de la France. Le crayon n'a jamais pu la représenter même approximativement. Il faut la voir pour être convaincu qu'un capitaliste qui porterait dans cette contrée un capital de 2 millions, se rendrait propriétaire, le Nabab d'un des plus beaux sites du monde, sous un ciel pur et dans un climat des plus sains.

La distance de Marseille à Vaucluse est de 107 kilomètres, on le parcourt en 4 heures, par trains ordinaires de chemin de fer, ce qui permet d'aller en un jour visiter cette vallée et retourner coucher à Marseille.

DOCUMENTS OFFICIELS

LES INGENIEURS DE L'ETAT: (Rapport de M Rondel, ingénieur en chef, du 29 mai, et avis de M Hardy, inspecteur principal des P&C, du 1 juin 1876) reconnaissent que la dépense totale est largement évaluée par mes auteurs du projet et n'hésitent pas à croire que le revenu de 5% assuré dans l'état actuel des choses, sera bientôt dépassé, grâce à l'extension du nombre des voyageurs et du tonnage des marchandises.

- l'avant projet leur paraît très soigneusement et très consciencieusement étudié

- L'honorabilité des demandeurs en concession, la compétence des ingénieurs chargés de la construction et de l'exploitation donnent de sérieuses garanties morales pour la réussite de l'entreprise.

LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AVIGNON estime que l'accroissement du transport des marchandises et du transport des voyageurs, suite assurée de la construction du chemin de fer, seraient une cause puissante de prospérité pour la région et que département y trouverait même une certaine compensation des pertes qu'il subit par suite de la crise du commerce et de l'industrie des garances, des soies et de la mortalité de la vigne. Le centre industriel ainsi desservi est en effet l'un des plus importants du département et ne renferma pas moins de 22 usines, dont plusieurs d'une très grande puissance. La mise en place du chemin de fer aiderait en outre à la création de nouvelles manufactures par la mise en valeur de plus de 1200 chevaux de force motrice encore disponibles sur la Sorgue et faciliterai l'accès de la fontaine de Vaucluse aux nombreux voyageurs que l'incertitude du service omnibus ou des voitures existant actuellement empêche d'entreprendre cette intéressante excursion.

La chambre reconnaissant l'utilité incontestable de la ligne projetée à émis avec les plus vives instances le vœu que la concession de la ligne soit accordée à MM Dumas frères...

La Compagnie Paris Lyon Méditerranée enfin écrit à la date de 24 mai 1876, sous la signature de son directeur général M Talabot, qu'elle ne saurait voir qu'avec satisfaction la mise à exécution du projet.

LE CONSEIL GENERAL (extrait de la délibération du 26 août 1876), vue la demande de MM Dumas frères, minotiers à l'Isle sur Sorgue en concession d'un chemin de fer d'intérêts local de l'Isle à Vaucluse avec embranchement éventuel vers Saumanes.

Vu le résultat des enquêtes réglementaires qui ont eu lieu, Considérant que le projet en question n'a soulevé aucune opposition, que les conseils municipaux des quatre communes intéressées et les habitants qui ont comparu aux enquêtes sont unanimes à en réclamer l'adoption,

Vu la loi du 12 juillet 1863

Délibère

M le Préfet est autorisé à concéder à MM Dumas frères, la concession d'un chemin de fer de l'Isle à Vaucluse avec embranchement éventuel vers Saumanes. Il est accordé à MM DUMAS une subvention de 50 000 Fr., payable à concurrence de 25 000 Fr. par le département et 25 000 Fr par l'Etat en conformité de la loi du 12 juillet 1863.